



Original à renvoyer à : FOr'J asbl, siège social
Rue de Monceau-Fontaine, 35
6031 Monceau-sur-Sambre

FORMULAIRE D’AFFILIATION
Année 2017

Par la présente, je soussigné(e) :

NOM Prénom, fonction,
(du coordonnateur ou de la personne pouvant engager votre Centre de Jeunes)

Représentant la : (nom du centre)

Constituée en asbl OUI NON (noircissez la case correspondant à votre situation)

Ayant la qualité de :

- Maison de Jeunes agréée par la CFWB
 Nouvelle initiative en vue de créer une maison de jeunes
 Autre, (précisez)

Dans la catégorie : (précisez le niveau 1, 2, 3 du CJ)

Fonctionnant en : Equipe collégiale Avec coordonnateur

Dont le siège social est situé à :

Rue et numéro :

Code Postal : Localité : Province :

Tél 1 : Tél 2 : FAX :

Dont le site internet est : <http://www.....>

Emails : de l'association :@.....

du coordonnateur :@.....

autre contact :@.....

Déclare affilier le centre de jeunes susmentionné, à FOr'J, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 1^{er} janvier 2018 ; et lui donner mandat pour la représentation et la défense de ses intérêts dans les commissions et instances de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Dans le cas où le CJ désirerait changer d'affiliation en cours d'exercice, FOr'J serait averti par courrier.

La cotisation annuelle reste à 75,00 € et est à verser au compte BE 02 06 82 36 94 32 40*

Pour le Centre de Jeunes

(Signature précédée de la mention manuscrite : Lu et approuvé)
* gratuit si association non subventionnée en attente d'agrément

Voir au verso

Quelques précisions par rapport à votre(s) affiliation(s)

D'abord nous remercions nos affiliés de leur fidélité et nous espérons qu'elle nous sera renouvelée pour 2017 et que nous aurons encore le plaisir de travailler ensemble.

Ensuite, si le but premier de FOR'J n'est toujours pas de devenir une fédération comptant 40 ou 50 affiliés, pour simplement flatter notre ego, il faut par contre admettre une certaine frustration, face au constat parfois du peu d'intérêt en CCMCJ pour diverses de nos propositions et ambitions pour le secteur, qui sans doute seraient examinées avec plus de sérieux si nous représentions davantage de Centres de Jeunes.

Au nombre de ces propositions et ambitions :

- **Une meilleure couverture territoriale de l'offre de service jeunesse.** Cela nous avait incités à proposer une évaluation du décret, porteuse d'ambition et de changements importants. Au moment où cette évaluation se termine, cette proposition semble ne pas pouvoir rapidement en faire partie.
- **Une réelle simplification administrative.** Le temps que les coordonnateurs et animateurs doivent consacrer à l'administratif, sous une forme ou l'autre, ne cesse d'augmenter tandis que les moyens se font de plus en plus rares. Il est urgent de libérer du temps pour les missions essentielles des CJ et non à l'écriture de rapports divers.
- **Donner aux CJ des moyens budgétaires et humains à hauteur des missions et exigences du décret.** En clair, la formule redondante du décret "sous réserve des budgets disponibles" doit avoir en miroir au niveau des attendus sectoriels : "sous réserve des moyens attribués". On ne peut pas indéfiniment exiger plus et mieux sans mettre des moyens suffisants à dispositions des équipes, surtout quand ces moyens risquent d'encore diminuer par la réforme des décrets : emploi, APE, ou des circulaires Soutien Projets Jeunes, Infrastructure et Équipement, ...
- **Réévaluer le profil de qualification des coordonnateurs.** Au lieu de fantasmer le profil du coordonnateur : omni-compétent, multidisciplinaire, providentiel ; pour FOR'J il y aurait lieu de faire confiance aux instances des différents CJ pour, en fonction des singularités de chaque MJ et des compétences qu'elle compte dans son équipe (instances comprises) évaluer les zones de compétences réellement nécessaire au coordonnateur ; **pour leur CJ** et non dans l'absolu.

Outre ces préoccupations majeures et dans ce même état d'esprit, FOR'J poursuit toujours la réflexion en quelques domaines qui lui semblent essentiels :

- Évaluer l'inadéquation de la "pédagogie de sanction" à l'égard des centres moins performants et la remplacer par un accompagnement méthodologique visant au retour de la performance.
- Évaluer la pertinence du maintien des catégories de CJ : 1-2 ou 3.
- Évaluer la pertinence du maintien des dispositifs particuliers en place d'un emploi augmenté pour tous, hors DP.
- Oser questionner l'aspect "qualitatif" dans les pratiques des CJ.
- Préciser et limiter les exigences en matière de "marchés publics".
- S'entendre sur les formes de la professionnalisation du secteur (sur le terrain et non dans la gestion administrative et comptable ?) ... *(nous nous tenons à votre disposition pour développer ces points au besoin)*

Au service de cette vision d'une nouvelle politique de jeunesse, et d'un coaching personnalisé de ses affiliés, FOR'J compte sur une équipe enthousiaste capable d'accompagner les équipes de terrain en comptabilité, matière juridique, pédagogique, informatique, rédaction de projets et dossiers divers, visibilité et graphisme (flyers, affiches, vidéo-FullTV), animation (éducation aux média, théâtre, gaming), ...

Si vous voulez en savoir davantage, contactez-nous, nous serons heureux d'en parler avec vous.

Dans ce contexte, en connaissance de nos objectifs et des services que nous proposons à nos affiliés, nous espérons que vous comprendrez qu'il est important pour nous que vous confirmiez et renouveliez rapidement votre affiliation 2017, afin de pouvoir nous mettre en perspective, aborder sereinement cette nouvelle année et nous consacrer à ces enjeux.

Tout affilié compte et est important pour FOR'J.

L'équipe d'animation